



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Rapport annuel d'activités

2007-2008

Longueuil, 4 juin 2008

Mot de la présidente

En revoyant la dernière année que nous avons passée ensemble, je me suis mise à cogiter le mot concertation. Un mot que j'aime, qui contient l'espoir de l'effort collectif des femmes. Un mot éminemment féminin : concert et action conjugués en symphonie.

Et cette symphonie nous la jouons tantôt sur les nerfs, tantôt sur les cordes du cœur, tantôt avec le métronome du cerveau et tantôt sur des instruments que nous inventons. Parce que la créativité a tout à voir avec le travail que nous accomplissons ensemble. Et la persévérance.

Côté persévérance nous avons la cote. Parce que les acquis semblent vouloir nous couler entre les doigts. Aurions nous cru que la lutte pour l'accès à l'avortement serait à refaire, que la mission même de Condition féminine Canada serait galvaudée et ses programmes cibles de coupures dramatiques, que les ententes en matières de services de garde seraient annulées, qu'une loi corsée pour donner des dents à l'équité salariale serait refusée et que le programme de contestation judiciaire serait annulé?

Nous avons cru, le temps d'une rose, que nous pouvions passer à autre chose.

En cette année du 100e anniversaire de naissance de Simone de Beauvoir nous avons eu, enfin, le droit de visionner une entrevue réalisée avec elle qui dormait dans les archives de Radio Canada. Il aura fallu 50 ans pour lever l'embargo sur sa diffusion. Trop choquante...trop féministe...trop près d'une démarche d'autonomisation...Une entrevue fascinante et d'une actualité si brûlante que c'est à en pleurer. Mais les larmes ne sont pas nos outils de prédilection.

Nous savons maintenant, que notre mandat est inchangé, notre mission toujours la même. Nous ne passons pas à autre chose. L'égalité reste à l'ordre du jour.

Puisse ce rapport annuel 2007-2008 faire foi de cette persévérance qui nous anime. Puisse-t-il refléter un travail qui tient du combat, de la négociation, de la ténacité mais surtout de la concertation.

Ensemble. Encore et toujours.

Je dois vous tirer ma révérence cette année : je le fais, reconnaissante de la confiance dont vous m'avez fait preuve et enrichie de l'expérience que j'ai eu le privilège de vivre.

Juste une petite larme, ça peut passer non?

Hélène de Montigny

Liste des abréviations

ADS	Analyse différenciée selon le sexe
AJS	Action jeunesse structurante
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CALACS	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CFEM	Conseil femmes égalité en mouvement
CNCPS	Coalition nationale contre les publicités sexistes
CSQ	Centrale de syndicats du Québec
CSSS	Centres de santé et de services sociaux
CRÉ	Conférence régionale des élus
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TCGF-M	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

Table de matières

Introduction	2
Vie associative	4
Équipe de travail	4
Comité de coordination	4
Membres	4
Comités	4
Partenaires	5
Volet santé et services sociaux	7
Promouvoir nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie	7
Améliorer notre connaissance de la population féminine et de ses besoins en santé et services sociaux dans notre région.	8
Volet développement régional	10
Assurer une présence dans les instances décisionnelles	10
Valoriser la participation des femmes au développement économique de la région	11
Volet condition féminine	13
Veiller à l'implantation des mécanismes essentiels à l'application de la politique : Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.	13
Programme de développement de partenariat en région	15
Autres interventions de la TCGF-M : Mémoire	16
Soutenir et augmenter le nombre de jeunes femmes dans les lieux d'influence.	17
Action Jeunesse structurante	18
Favoriser l'inclusion des femmes immigrées et des communautés ethno-culturelles.	18
Réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables.	20
Action pour le 8 mars	20
Volet vie associative	22
Augmenter la visibilité de la TCGF-M auprès des groupes communautaires et du grand public.	22
Optimiser des pratiques de gestion et administratives.	23
Inclure une préoccupation environnementale dans notre gestion.	23
Annexes	24
Sommaire des activités	26
Liste des groupes membres	29

Introduction

Enregistrée en 1988, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) regroupe plus de 40 organismes à but non lucratif voués à la défense collective des droits des femmes. L'ensemble de nos actions, de nos revendications et de nos dossiers vise l'accomplissement de notre mission, soit **l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Montérégie sur les plans économique, politique et social**. Pour y arriver, la TCGF-M favorise, entre autres, la circulation de l'information, la mise en commun et l'approfondissement des expériences et préoccupations des groupes de femmes de la région.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2007, nos groupes membres ont défini nos orientations et nos priorités de travail.

Pour 2007-2008, nos quatre (4) volets et objectifs prioritaires étaient :

- √ **Santé et services sociaux**
Objectif : S'assurer de la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux.
- √ **Développement régional et local**
Objectif : S'assurer de l'implantation des projets qui répondent aux besoins des femmes en matière de développement régional et local.
- √ **Volet condition féminine**
Objectif : Atteindre une réelle égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes en diminuant les inégalités et en protégeant les acquis.
- √ **Vie associative**
Objectif : Préserver et vitaliser la qualité de la vie associative des membres de la TCGF-M.

À la lecture de ce rapport, vous découvrirez les actions, les interventions et les projets réalisés dans le but d'atteindre ces objectifs.

Commençons tout d'abord par commenter certains événements pouvant avoir une incidence dans le dossier condition féminine. En effet, cette année, sur le plan de l'égalité dans la gouvernance, la TCGF-M se réjouit de la formation du premier conseil des ministres composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Dans l'histoire de Québec, ceci constitue *un gain important pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

De plus, la TCGF-M adhère à la proposition du projet de loi 63 qui modifie la Charte des droits et libertés de la personne afin d'affirmer expressément que les droits et les libertés énoncés dans la Charte sont garantis également aux femmes et aux hommes. Le projet d'amender la Charte en ce sens a été lancé par le premier ministre Jean Charest, en octobre 2007, après la publication de l'avis du Conseil du statut de la femme (CSF) intitulé : *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*. Ainsi, en hissant l'égalité femmes-hommes au rangs des « valeurs fondamentales », le gouvernement vient à subordonner la liberté religieuse à la liberté entre les hommes et les femmes. Après consultation publique et suite aux opinions exprimées, le projet de loi est rendu à l'étape de l'adoption de principe à l'Assemblée nationale qui aura lieu au printemps.

Par ailleurs, cette année le gouvernement a investi et mis en place des mécanismes visant à concrétiser les objectifs de la politique et du plan d'action : *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Ceci, en incitant entre autres les instances locales et régionales à tenir compte de la réalité des femmes. Aussi, le gouvernement reconnaît l'expertise régionale des organismes comme le nôtre, notamment par l'octroi d'un soutien financier leur permettant de « susciter des engagements des divers partenaires régionaux. » Sur ce point, considérant la présence de trois Conférences Régionales des Élus sur notre région, la TCGF-M estime que le financement accordé par région et non pas par CRÉ donne lieu à une application inégale de la politique d'égalité dans notre région.

Compte tenu du déséquilibre entre le financement de notre regroupement et de son mandat, la TCGF-M se questionne sur la portée de ses actions en ce qui concerne les objectifs de la politique en égalité. Pour assurer l'application équitable de la politique d'Égalité dans le développement local et régional, un ajustement des actions gouvernementales est nécessaire pour tenir compte des réalités des organismes régionaux.

Vie associative

Équipe de travail

Pour l'année 2007-2008, la composition de l'équipe de travail de la TCGF-M était :

- Martha Ortiz, coordonnatrice
- Éliane Tessier, chargée de projet Jeunes femmes impliquées, meilleures municipalités!
- Angela Hernandez, chargée de projet Rapprochement interculturel et intégration sociale
- Myriam Vega, stagiaire au programme Emplois d'été Canada

Comité de coordination

Le mandat du comité de coordination est de voir à la réalisation des orientations, des objectifs et des priorités de la TCGF-M. Cinq (5) personnes représentantes d'organismes membres de la TCGF-M composent ce comité. Elles sont élues lors de l'assemblée générale annuelle.

Cette année, le comité de coordination s'est réuni à cinq (5) reprises et a pu compter sur la collaboration et l'expertise des personnes suivantes :

- Hélène de Montigny, présidente (Inform'Elle)
- Christine Sauriol, trésorière (Centre Femmes des Cantons)
- Caroline Boutin, secrétaire (Maison Hina)
- Pierrette Marcotte, administratrice (Centre de femmes du Haut-Richelieu)

La coordonnatrice est membre d'office sans droit de vote et participe à l'ensemble des rencontres du comité.

Membres

Quarante deux (42) organismes étaient membres de la TCGF-M. Nous y retrouvons notamment des centres de femmes, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence et des groupes en employabilité. La liste des membres est présentée en annexe.

Comités

Différents comités ont été mis sur pied afin de travailler nos principaux dossiers de façon plus efficace, tout en encourageant la vie associative de nos membres. Ce sont des représentantes d'organismes membres qui en font partie, sur une base volontaire.

Cette année trois (3) comités ont été formés :

♦ Le comité santé

Le mandat du comité santé est d'orienter les actions de la TCGF-M en matière de santé et services sociaux selon les besoins des femmes de la région. Pour cette année, le comité était composé de :

- Martha Ortiz (TCGF-M)
- Sophia Cotton (Centre de femmes Entr'Elles)
- Arlette Boily (Maison Simone Monet Chartrand)
- Lyse Frenette (Conseil du statut de la femme – Montérégie)

♦ **Le comité économie**

Le mandat du comité économie est principalement de conscientiser les travailleuses des groupes de femmes à l'importance de s'intéresser au développement économique. Ce comité était composé cette année de :

- Martha Ortiz (TCGF-M)
- Vivianne Primeau (Convergence Femmes Roussillon)
- Pierrette Marcotte (Centre de femmes du Haut-Richelieu)
- Annie Morin (CRÉ Montérégie Est)

♦ **Le comité anti-sexisme**

Le comité anti-sexisme de la TCGF-M a été mis sur pied afin de concevoir des outils et des stratégies pour réagir publiquement contre des manifestations sexistes inacceptables dans la région. Les membres de ce comité étaient :

- Annie Valois (Centre de femmes La Marg'Elle)
- Annick Duranceau (C.A.L.A.C.S. La Vigie)
- Brigitte Bédard (Carrefour pour Elle)
- Éliane Tessier (TCGF-M)

Partenaires

La concertation, la solidarité et la circulation d'information sont primordiales pour l'avancement des dossiers de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M). En plus de compter sur l'appui de nos membres, la TCGF-M travaille en collaboration et en partenariat avec divers organismes communautaires et institutions.

Pour l'année 2007-2008, la TCGF-M était membre des organisations suivantes :

- Coalition nationale contre les publicités sexistes
- Fédération des femmes du Québec
- Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- Point Sud, journal communautaire
- Relais-femmes
- Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
- Réseau vigilance Montérégie

Pour augmenter le partage d'information, susciter la réflexion et faciliter la prise de décisions, la TCGF-M a travaillé en étroite collaboration avec :

- Le Comité femmes et développement régionale de la CRÉ Montérégie Est
- La sous-commission en condition féminine de la CRÉ de Longueuil
- La sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil
- Le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est

Tout au long de l'année, la TCGF-M a également collaboré avec différents partenaires et organisations tels que :

- Le bureau régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC),
- Le bureau régional du Conseil du statut de la femme (CSF),
- Les CRÉ de Longueuil et de la Montérégie Est
- Les Forums Jeunesse de Longueuil et de la Montérégie Est.

Volet santé et services sociaux

L'objectif général de cet axe est de s'assurer de la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux. Les objectifs particuliers sont :

- Promouvoir nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de la Montérégie
- Améliorer notre connaissance de la population féminine et de ses besoins en santé et services sociaux dans notre région.



Promouvoir nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Dans la poursuite des travaux du comité santé, la TCGF-M a suivi les développements concernant l'adoption et l'application de la politique en périnatalité. Au printemps 2006, le gouvernement lançait une consultation sur les orientations prioritaires du projet de politique de périnatalité. Politique qui vise à assurer l'accessibilité à une gamme de services de qualité que le réseau de santé et des services sociaux doit développer ou parfaire, et pour lesquels la continuité et l'efficacité doivent être assurées.

Initialement, la sortie de cette politique et de son plan d'action avait été prévue pour le printemps 2007. Or, la publication et la diffusion de cette politique ont été retardées, probablement jusqu'à la fin du printemps 2008, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce retard est dû, surtout, à la controverse que suscite dans le milieu le projet du MSSS d'offrir, au sein du réseau public de santé et de services sociaux, un dépistage prénatal du syndrome de Down (Trisomie-21) à toutes les femmes enceintes et aux couples du Québec qui le désirent¹. Des questions éthiques sont au cœur du débat, car, il serait trop facile de passer de « la systématisation de l'offre » à la « systématisation du test ». Le Regroupement Naissance-Renaissance s'inquiète entre autres de la « pression inutile » exercée sur la femme enceinte en systématisant le programme de dépistage, car, dès les premiers résultats « positifs » de dépistage sanguin, la grossesse deviendra alors empreinte de peur et d'inquiétude. Le fait que ces résultats soient un pronostic et non pas un diagnostic ne change rien au stress engendré.

En mars 2008, à l'occasion de la journée internationale des femmes, la ministre responsable de la condition féminine, Madame Christine St-Pierre, annonçait *qu'en matière de santé, le gouvernement rendra public sous peu un deuxième plan d'action ainsi qu'une politique en périnatalité.*

Rappelons que l'adaptation et la diffusion de la politique de périnatalité, de même que l'élaboration d'un deuxième plan d'action visant à promouvoir la santé des femmes, font partie des actions prévues dans l'orientation No. 4 de la politique : *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.*

¹ Commissaire de la santé et au bien-être. Quelques informations relatives à la mise en œuvre d'un programme de dépistage prénatal du syndrome de Down au Québec : notes pour la consultation sur le dépistage du syndrome de Down, Québec, février 2008

D'autre part, Madame Martha Ortiz, coordonnatrice de la TCGF-M, a participé à une rencontre exploratoire sur l'évolution du dossier ADS (analyse différenciée selon le sexe) en Montérégie. Cette rencontre qui avait comme objectif de faire le point sur l'avancement du dossier à l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS), a été organisée par Madame Sylvie Beaudoin, responsable de l'implantation de l'ADS dans le système de santé de notre région. Madame Beaudoin travaille dans le secteur *santé sociale et déficiences* à l'ASSS .

De cette rencontre il est ressorti, entre autres, le besoin de mieux adapter la formation qui est adressée aux gestionnaires de la santé. Ainsi, d'après les informations de la responsable de la condition féminine au ministère de la Santé et des Services sociaux, Madame Pascale Gagnon, la préparation de la formation va bon train et le Ministère compte en faire la promotion dès le mois de juin prochain.

La TCGF-M a manifesté son intérêt pour faire partie du comité aviseur visant à appuyer les réflexions en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional pour l'application de l'ADS. La TCGF-M suivra l'évolution des dossiers auprès de l'ASSS et en informera ses membres

Par ailleurs, la TCGF-M continue ses représentations au comité régional de violence conjugale et familiale de l'ASSS. Ces représentations nous permettent entre autres de faire valoir la contribution des groupes des femmes en tant qu'acteur au niveau de la prévention et du dépistage de la violence faite aux femmes et de faire le suivi des actions gouvernementales en matière de violence conjugale. Dans ce comité, les maisons d'hébergement sont représentées par la Maison Hina et Carrefour pour Elle.

Au mois de mars dernier, sous la responsabilité conjointe du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le ministère de la Justice, le gouvernement a lancé une vaste campagne de sensibilisation intitulée : Brisons Le Silence. Cette campagne vise à faire connaître la situation réelle en ce qui a trait aux agressions sexuelles et leurs conséquences pour les personnes qui en sont victimes.



Améliorer notre connaissance de la population féminine et de ses besoins en santé et services sociaux dans notre région.

En dépit de l'avancement de certains dossiers, les rapports et collaborations entre l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS) et la TCGF-M sont limités. Entre autres à cause de notre difficulté à identifier une personne responsable de la santé des femmes à l'Agence.

En conséquence, obtenir l'appui de l'Agence dans notre recherche d'information afin d'améliorer nos connaissances sur les besoins et l'accessibilité des services auprès des femmes âgées est quelque peu difficile. Dans le but d'atteindre cet objectif, la TCGF-M a déposé une demande auprès du programme Emplois d'été Canada afin d'accueillir une étudiante en travail social. En plus d'établir des contacts avec les organismes qui travaillent auprès de cette clientèle, la personne embauchée aura le mandat principal de rechercher l'information concernant les besoins en santé et les services offerts aux femmes âgées sur le territoire de la Montérégie. Cette cueillette d'information nous permettra de dresser le portrait de la situation et de déceler les lacunes à corriger pour améliorer la qualité de vie des femmes âgées.

Une collaboration des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) du territoire, de l'ASSS et des différents organismes œuvrant auprès de cette clientèle (Table régionale des aînés de la Montérégie, par exemple) sera requise pour mener à bien notre mandat.

Par ailleurs, afin de faire entendre nos préoccupations concernant les femmes âgées, la TCGF-M a participé à la consultation publique sur les Conditions de vie des personnes âgées, du ministère de la Famille et des Aînés. Contrairement au discours dominant, la TCGF-M considère que l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées n'est pas qu'une question économique. Le défi réel est de faire des conditions de vie de nos aîné-es une responsabilité collective et une richesse à partager. La TCGF-M soutient que la société doit se réapproprier la responsabilité d'intégrer nos aîné-es dans le tissu social, car la vieillesse est une étape de la vie où les personnes sont aptes à contribuer de façon significative comme à toute autre étape de la vie. Ainsi, il nous semble impératif d'explorer une approche globale, holistique, qui inscrirait les aîné-es dans une dynamique de contribution.

Dans nos écrits sur le grand âge, il est question de sagesse, d'expérience, de référence, de mémoire collective. Sommes-nous incapables de faire correspondre nos actions à nos pensées?

À cette occasion la TCGF-M a été représentée par sa Présidente, Madame Hélène de Montigny.

La santé

En bref

- ◆ Maintien des activités du comité santé de la TCGF-M
- ◆ Rencontre sur l'évolution du dossier ADS dans l'ASSS de la Montérégie,
- ◆ Représentations au comité régional de violence conjugale et familiale de l'ASSS de la Montérégie
- ◆ Participation à la consultation publique sur les Conditions de vie des personnes âgées du ministère de la Famille et des Aînés à Longueuil
- ◆ Recherche de financement pour améliorer nos connaissances sur les conditions de vie et l'accessibilité des services aux femmes âgées
- ◆ Participation de la TCGF-M au comité aviseur en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional pour l'application de l'ADS.

Volet développement régional

L'axe développement régional vise à s'assurer de l'implantation des projets qui répondent aux besoins des femmes en matière de développement régional et local. Deux objectifs particuliers ont été identifiés :

- Assurer une présence dans les instances décisionnelles;
- Valoriser la participation des femmes au développement économique de la région.



Assurer une présence dans les instances décisionnelles

Tout comme l'année précédente, la consolidation et le développement de nos collaborations avec les différentes CRÉ's de notre région ont occupé une place importante dans l'emploi du temps de la coordonnatrice de la TCGF-M. Pourtant, un an plus tard, nous avons le sentiment d'être toujours au point de départ.

En effet, malgré nos efforts soutenus et l'indéniable collaboration des groupes locaux, notre organisme a toujours de la difficulté à faire reconnaître son expertise et le caractère régional de sa mission

Dans notre région, la présence de trois (3) CRÉ's complique grandement le travail des organismes régionaux tel que le nôtre. Notamment pour les raisons suivantes :

- Le refus des CRÉ's de reconnaître l'apport des organismes régionaux
- La difficulté à établir un mode de collaboration gagnant/gagnant
- Les ressources limitées de notre organisme.

Pour respecter la spécificité de chacune des CRÉ's, le travail de représentation de la TCGF-M et le traitement des différents dossiers se font par territoire. La recherche et la réalisation des projets répondant aux besoins des femmes de notre région se font en tenant compte des priorités et des plans d'action de chacune des trois CRÉ's. Ce mode de travail fait en sorte que la TCGF-M doit limiter ses actions. Ainsi, au cours d'un exercice financier, la TCGF-M doit aussi prioriser le travail avec une CRÉ plutôt qu'avec une autre. Par ailleurs, les liens entre la TCGF-M et les CRÉ's diffèrent selon le territoire, et donc le développement de collaborations et partenariats peut être ardu ou bien facilité, selon la volonté des CRÉ's.

Bien que le contexte nous contraint à adopter ce mode de travail, un retour aux origines de notre regroupement et à notre mission de base nous oblige à nous questionner sur *l'impact du morcellement des nos actions et de nos représentations* auprès des femmes de notre région. Nos actions n'étant pas réparties de façon homogène, il est clair que les retombées seront inégales pour les différents territoires.

Pour l'année en cours, la TCGF-M a été présente à différentes activités et a réalisé différentes actions auprès des CRÉ's.

À la **CRÉ de Longueuil**, entre le mois d'avril et novembre, la TCGF-M a participé aux travaux de la sous-commission en condition féminine, qui est devenu le Conseil femmes

égalité en mouvement (CFEM). Le CFEM est responsable du dossier égalité à la CRÉ. Actuellement, cette représentation est en attente avec l'accord de nos groupes membres, pour tenir compte de la réalité de la TCGF-M.

En matière d'immigration, la TCGF-M fait partie de la sous-commission en immigration et elle a participé aux consultations organisées par la CRÉ :

- *Planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010.* Cette consultation publique a réuni une quinzaine de personnes issue de secteurs d'activité diversifiés : éducation, municipal, développement économique. Le secteur communautaire était bien représenté.
- *L'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et leur maintien en emploi.* Cette consultation non publique a été réalisée conjointement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Pour cette consultation, des entreprises et des organismes en employabilité ont été rencontrés sur invitation, dans la grande région métropolitaine.

À la **CRÉ Montérégie Est**, la TCGF-M participe régulièrement aux travaux du comité Femmes et développement régional de la CRÉ. Cette participation nous permet entre autres d'inscrire nos préoccupations au plan d'action du comité et éventuellement proposer des projets qui répondent aux besoins des nos groupes membres et des femmes que nous représentons.

À la **CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent**, le dossier sur la condition féminine est associé à la commission Développement social, Égalité des chances et Cohésion qui fait partie du Groupe d'innovation sociale et citoyenne.

Il n'y a pas de représentation auprès de cette CRÉ, car le caractère régional de notre organisme entrave le développement des collaborations entre la CRÉ et la TCGF-M. Cependant, au mois de septembre passé, la coordonnatrice de la TCGF-M a été conviée à une rencontre de la commission Développement social, Égalité et Cohésion. Cette rencontre nous a permis de nous faire connaître auprès du directeur général, Monsieur Michel Lapierre. À la suite de ces interventions, la TCGF-M a été invitée à participer à la réalisation du projet d'implantation d'une grille ADS aux travaux de l'ensemble de ses commissions.

Somme toute, la route est longue et les obstacles sont nombreux. Toutefois, la TCGF-M, avec la collaboration de ses groupes membres, est confiante de l'avancement futur de notre dossier.



Valoriser la participation des femmes au développement économique de la région

Pour la réalisation de cet objectif, un comité a été formé lors de notre assemblée générale. Le comité économie a reçu comme mandat de faire une réflexion sur le rapport qu'entretiennent les travailleuses des groupes de femmes vis-à-vis l'argent et d'identifier les impacts dans leur vie personnelle et professionnelle.

Pour entamer cette démarche qui a pour objectif de favoriser une plus grande autonomie des femmes, le comité se propose d'élaborer et d'offrir à nos membres un atelier intitulé : *Les femmes et l'argent*.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- Réfléchir sur notre rapport à l'argent;
- Prendre conscience de notre pouvoir sur l'amélioration de notre situation économique;
- Identifier les impacts de nos croyances sur notre intervention auprès des femmes.

Nous aborderons des thèmes qui permettront aux participantes entre autres, de prendre conscience de leurs perceptions individuelles par rapport à l'argent; d'identifier les effets de la socialisation, des stéréotypes, des inégalités économiques, de la sécurité et de l'autonomie économique.

Cet atelier sera proposé aux équipes de travail des groupes de femmes membres de la TCGF-M. Toutefois, pour assurer une plus grande répercussion et le transfert de notre expérience, la TCGF-M compte travailler en partenariat avec le groupe Centre Femmes l'Ancre de la région de Québec et Relais-femmes.

En effet, le Centre Femmes l'Ancre et Relais-femmes sont les auteurs de la trousse de formation *Femmes, argent et économie : on est loin du compte!*, qui a fortement inspiré l'atelier proposé par notre comité.

Les travaux du comité sont réalisés dans le cadre du Programme de développement de partenariat en région (voir page 18)

Le développement local

En bref

- ◆ Participation aux travaux de la sous-commission condition féminine de la CRÉ de Longueuil
- ◆ Participation à la sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil
- ◆ Participation à la consultation Planification de l'immigration Québec pour la période 2008-2010, CRÉ de Longueuil
- ◆ Participation à la consultation Pour l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et leur maintien en emploi, CRÉ de Longueuil
- ◆ Participation aux travaux du comité aux travaux du comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie-Est
- ◆ Rencontre commission Développement social, Égalité des chances et Cohésion
- ◆ Formation du comité économie
- ◆ Élaboration de l'atelier *Les femmes et l'argent*

Volet condition féminine

Par la réalisation du volet condition féminine, la TCGF-M se donne comme objectif de travailler à l'attente d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes, en diminuant les inégalités et en protégeant les acquis. Les objectifs particuliers de ce volet sont :

- Veiller à l'implantation des mécanismes essentiels à l'application de la politique : Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait;
- Soutenir et augmenter le nombre de jeunes femmes dans les lieux d'influence;
- Favoriser l'inclusion des femmes immigrées et des communautés ethno-culturelles;
- Réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables.



Veiller à l'implantation des mécanismes essentiels à l'application de la politique : Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.

Dans son effort pour concrétiser les objectifs de la politique et du plan d'action : Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, le gouvernement a entrepris la réalisation d'actions et l'implantation de mécanismes concrets et variés. Ainsi, le gouvernement incite les instances locales et régionales à tenir compte de la réalité des femmes. Concrètement, le ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine (MCCCF) signera, dans les semaines à venir, des ententes avec les vingt (20) CRÉ's de la province. Par la réalisation de projets, ces ententes devront contribuer à améliorer les conditions de vie des femmes.

Les sommes attribuées aux ententes varient avec l'étendue du territoire et la densité de la population. En Montérégie, la CRÉ de Longueuil a reçu 30 000\$, la CRÉ Montérégie-Est 51 000\$ et la CRÉ de-la-Vallée-du-Haut-St-Laurent (VHSL) 41 000\$. Pour la réalisation des projets concrets, les montants reçus ont été doublés à Longueuil et à la VHSL. La Montérégie-Est a ajouté un montant supplémentaire à sa contribution pour totaliser un montant de 101 000\$ pour la première année.

Les projets à réaliser dans le cadre de ces ententes sont variés. Dans l'Agglomération de Longueuil, la CRÉ signe une entente administrative pour un an. Pour cette première année, la CRÉ souhaite réaliser des activités de concertation et de réseautage qui lui permettront de mettre en avant plan l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de cette entente, la CRÉ VHSL se propose principalement d'appliquer l'ADS (analyse différenciée selon les sexes) à l'ensemble des travaux de ses commissions.

La CRÉ de la Montérégie Est quant à elle, propose la réalisation de projets concrets qui touchent différents aspects du plan d'action de la CRÉ. Citons entre autres l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'insertion en emploi, l'intégration des personnes immigrantes et l'embauche d'une ressource pour la réalisation des engagements. La TCGF-M recevra un montant de 20 000\$ pour la réalisation d'un projet dont l'objectif est l'intégration harmonieuse des femmes immigrées sur le territoire de la CRÉ.

D'autre part, le gouvernement reconnaît l'expertise régionale des organismes comme le nôtre, notamment par l'octroi d'un soutien financier leur permettant de « susciter des engagements des divers partenaires régionaux ». En effet, lors de sa campagne électorale, le gouvernement libéral s'est engagé à reconnaître les Tables régionales de groupes de femme et à appuyer leur travail en développement régional. Cet appui a été concrétisé par l'octroi de 20 000\$ par année par Table, pendant 3 ans, dans le cadre du Programme de développement de partenariat en région. Ce montant qui provient du Secrétariat à la condition Féminine (SCF) devra servir de levier pour la réalisation de projets ou d'actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, puisque le financement accordé sera consacré en totalité ou en partie au développement régional, il servira donc au travail de la TCGF-M avec les CRÉ's de la région. Dans notre région, compte tenu de la présence de trois CRÉ's, notre organisme considère que le montant alloué est insuffisant. À l'exception du Nord du Québec, les Tables régionales des groupes de femmes disposent de 20 000\$ pour travailler avec une CRÉ. Ainsi, la TCGF-M a approché le Secrétariat à la condition féminine pour discuter de la situation et par la même occasion a demandé l'appui des CRÉ's pour obtenir un financement supplémentaire. Ni les CRÉ's ni le SCF n'ont appuyé notre démarche, bien que tous admettent l'existence du problème.

Or, ce déséquilibre entre le financement de notre regroupement et son mandat nous pousse à nous questionner sur la portée de nos actions en ce qui concerne les objectifs de la politique en égalité. À l'instar des femmes d'autres régions, les femmes de notre région pourront-elles bénéficier de l'implantation d'une politique en égalité? À l'heure du bilan, quelle sera l'ampleur des retombées de cette politique dans l'une des régions les plus peuplées de notre province? Pour concrétiser nos retombées, quelles sont les actions ou stratégies à privilégier? Devons-nous privilégier certains territoires au détriment d'autres?

Pour discuter du sujet, la coordonnatrice et le comité de coordination de la TCGF-M ont rencontré Madame Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Madame Julie Champagne, conseillère politique à la condition féminine au Cabinet de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Leur position concernant un supplément de financement est assez fermée : le SCF n'a pas les moyens d'augmenter le financement destiné au programme. Elle a toutefois accepté de considérer la possibilité de financer un projet pilote qui nous permettrait de travailler avec des partenaires et certains des groupes membres dans la Montérégie. La TCGF-M déposera donc d'une proposition de projet dès cet été.

Par ailleurs, puisque, de l'avis des membres de la TCGF-M, cette situation constitue une application inégale de la politique en égalité dans notre région, la TCGF-M prévoit continuer sa recherche de financement notamment en discutant de cette question avec la Ministre, Madame Christine St-Pierre.

De plus, dans le dossier femmes et gouvernance locale, au mois de mars passé, le SCF organisait une journée dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des municipalités. Y étaient conviées, entre autres, les personnes responsables du dossier égalité au sein des municipalités et les Tables régionales. Une quarantaine d'élus municipales ont participé à cette journée de réflexion visant à mieux connaître la réalité des femmes en politique municipale et à outiller les divers intervenants et intervenantes œuvrant pour l'égalité au sein de la gouvernance locale.

Lors de cette rencontre, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a annoncé la création d'une unité régionale dédiée à favoriser la mise en œuvre régionale de la politique gouvernementale en matière d'égalité.

Cette unité régionale est composée de huit (8) personnes : cinq qui sont déjà à l'emploi du SCF et trois personnes nouvellement embauchées. Le mandat de l'unité régionale consiste entre autres à soutenir les gestionnaires des directions régionales du MCCCCF dans leurs actions de suivi et de gestion des ententes spécifiques et administratives conclues avec les CRÉ's des dix-sept régions du Québec.

Madame Julie Rouleau, l'une des personnes nouvellement embauchées, travaillera exclusivement avec les CRÉ's de notre région.

Bien que reconnaissant la pertinence de consolider la mise en œuvre régionale de la politique gouvernementale en matière d'égalité, *la TCGF-M ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre le sort des bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme (CSF) et l'arrivée du nouveau personnel au SCF. En effet, alors que le SCF embauche du nouveau personnel, force est de constater que le CSF dispose de moyens de plus en plus limités, pour jouer son rôle de conseiller, tout en ayant un regard critique sur les actions gouvernementales.*



Programme de développement de partenariat en région

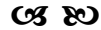
À l'instar de l'ensemble des Tables régionales des groupes de femmes, dans le cadre de ce programme, la TCGF-M a signé avec le SCF un accord de partenariat pour un montant de 20 000\$ par année, pour une période de trois ans. Par la signature de cet accord, le gouvernement poursuit notamment son objectif de reconnaître les Tables de concertation régionales comme partenaires privilégiés en matière d'égalité et à accroître la responsabilisation des partenaires locaux et régionaux.

Cet accord n'ayant été signé qu'en décembre dernier, la TCGF-M a présenté au SCF un plan qui inclut les trois derniers mois de l'exercice financier 2007-2008, et les deux années subséquentes.

Pour les trois (3) prochaines années, l'objectif général du programme est d'intervenir auprès des partenaires régionaux afin de s'assurer de la prise en compte de la réalité et des besoins des femmes par les instances décisionnelles. Pour atteindre cet objectif, la TCGF-M s'est fixée les priorités suivantes :

- Identifier des possibilités de collaboration avec les différentes instances décisionnelles de la région et développer de nouveaux partenariats en matière d'égalité et de condition féminine;
- Sensibiliser et outiller le personnel des groupes membres afin de promouvoir l'autonomie économique des femmes;
- Permettre aux femmes immigrées de participer activement au développement économique, social et culturel de la Montérégie Est;
- Réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables sur tout le territoire de la Montérégie.

Bien que les activités proposées toucheront l'ensemble de nos membres, certaines autres seront concentrées surtout à l'est de notre territoire. Il est à noter que compte tenu du sous-financement de notre organisme dans ce dossier, la TCGF-M se voit contrainte de limiter ses interventions et à privilégier un territoire au détriment des autres.



Autres interventions de la TCGF-M : Mémoire

Dans le cadre de la consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, la TCGF-M a déposé un mémoire intitulé : *L'égalité entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale pour la société québécoise et au centre des actions de la TCGF-M.*

À la suite de son expérience de travail auprès des femmes immigrées, dans son mémoire, la TCGF-M met de l'avant son constat du fait que la valeur d'égalité n'est pas nécessairement véhiculée par les intervenants gouvernementaux ou communautaires comme valeur centrale et non négociable de la société d'accueil. Ceci, même si l'approche québécoise en est une d'interculturalisme, où le Québec doit préserver ses valeurs fondamentales tout en s'ouvrant à des pratiques nouvelles, en autant que celles-ci n'aillent pas à l'encontre de son identité. La TCGF-M adhère à cette façon de faire mais constate, à l'usage, de nombreuses lacunes relativement à l'affirmation de l'égalité comme valeur tout aussi importante que la primauté du français au Québec.

C'est pourquoi la TCGF-M endosse totalement la vision proposée par le Conseil du statut de la femme (CSF) dans son avis intitulé : *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse.* Elle reprend ainsi à son compte la deuxième recommandation de cet avis, à savoir : *Que les valeurs communes soient incluses dans les documents destinés aux personnes qui désirent s'établir au Québec et dans ceux qu'on leur remet lorsqu'elles arrivent en sol québécois.*

Tout comme le CSF, la TCGF-M réaffirme que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut souffrir d'accommodements liés à la liberté religieuse. C'est pourquoi la cinquième recommandation du CSF est indispensable : *Que le gouvernement se dote d'une politique de gestion de la diversité religieuse dans l'espace public et que cette politique intègre nettement et sans équivoque la dimension fondamentale de l'égalité entre les sexes.*

Considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale pour la société québécoise, la TCGF-M estime que l'avis du CSF est un apport indispensable dans le débat actuel sur les accommodements raisonnables.

À titre d'information, rappelons que les recommandations issues de l'avis du CSF², sont :

1. Qu'une formation citoyenne soit donnée dès l'école primaire sur l'existence des chartes et des droits garantis, autant pour les droits des enfants et la liberté religieuse que pour l'égalité entre les femmes et les hommes, afin de contrer le déficit d'information.

² Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse - Dépliant - Document d'information, CSF, septembre 2007,

2. Que les valeurs communes soient incluses dans les documents destinés aux personnes qui désirent s'établir au Québec et dans ceux qu'on leur remet lorsqu'elles arrivent en sol québécois.
3. Que les représentantes et les représentants ou les fonctionnaires de l'État ne puissent arborer de signes religieux ostentatoires dans le cadre de leur travail.
4. Que soit amendée la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y insérer une disposition analogue à celle de l'article 28 de la Charte canadienne, affirmant clairement que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion.
5. Que le gouvernement se dote d'une politique de gestion de la diversité religieuse dans les institutions de l'État et que cette politique intègre nettement et sans équivoque la dimension fondamentale de l'égalité entre les sexes.
6. Qu'il soit affirmé, dans la Loi sur l'instruction publique, que la valeur d'égalité entre les sexes doit être véhiculée dans les politiques d'éducation et qu'elle ne doit pas être mise de côté pour des considérations religieuses ou culturelles.

Ainsi, la TCGF-M se réjouit que le gouvernement ait décidé d'y donner suite sans délais, notamment en déposant le projet de loi 63, modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et de procéder à une consultation générale.



Soutenir et augmenter le nombre de jeunes femmes dans les lieux d'influence.

Pour la réalisation de cet objectif, cette année, la TCGF-M a mené à terme le projet *Jeunes femmes impliquées meilleures municipalités!* Projet subventionné par le programme *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine.

Rappelons que les objectifs de ce projet étaient de sensibiliser les jeunes femmes à la pertinence de leur implication citoyenne et de susciter leur participation dans la vie municipale. Pour y arriver, la TCGF-M a considéré primordial :

- d'enrichir les connaissances civiques des jeunes femmes et les sensibiliser à l'importance de participer au développement local;
- de démontrer aux jeunes femmes que plusieurs enjeux qui les intéressent sont de compétence municipale;
- d'inciter les jeunes femmes à s'impliquer dans différents milieux décisionnels.

La TCGF-M a conçu et présenté un atelier d'information et de réflexion sur la présence des femmes dans les conseils municipaux. Le public ciblé fut les étudiantes de la cinquième secondaire à travers la Montérégie. Toutefois, sachant pertinemment que pour les rejoindre, il était inévitable de contacter les établissements mixtes, nous avons donc profité de l'occasion pour sensibiliser les jeunes hommes à l'importance de la présence de femmes dans les milieux décisionnels.

Lors des ateliers, nous avons abordé les thèmes suivants :

- Savoir pour mieux agir : information aux élèves sur les pouvoirs de la politique municipale, le rôle du conseil municipal, etc.

- Agir pour mieux vivre : exemples précis de projets réalisés grâce à l'implication des jeunes et à l'appui des municipalités.
- S'impliquer pour changer les choses : importance de l'implication citoyenne des jeunes et la sous-représentation des jeunes femmes dans les milieux décisionnels.

Dans le cadre de ce projet, plus de 900 élèves ont été informés dans les 31 classes rencontrées à travers la Montérégie. Nos interventions ont été réalisées dans les municipalités de Boucherville, Beauharnois, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Césaire et Saint-Jean-sur-Richelieu. La participation des élèves fut significative : de nombreuses questions ont été posées et beaucoup d'opinions ont été partagées. Les feuilles d'évaluation remises aux élèves à la fin des ateliers nous ont permis de recueillir des commentaires et opinions complémentaires. D'après leur évaluation, force est de constater que les élèves veulent comprendre leur milieu et souhaitent connaître les possibilités de s'impliquer.

Soucieuse de partager son expérience et compte tenu de la pertinence de ce projet et de l'importance d'augmenter le nombre de jeunes femmes dans les lieux d'influence, la TCGF-M a créé une formation en ligne regroupant les différents aspects abordés lors des ateliers. Cette formation, intitulée *Oui, je m'implique en politique!*, est disponible dans la section Formation du site Internet de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (www.tcgfm.qc.ca).

La TCGF-M a aussi présenté son projet Jeunes femmes impliquées, meilleures municipalités!, les résultats et commentaires reçus auprès du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est.

À la fin du projet, la TCGF-M dresse un bilan très positif de cette activité.



Action Jeunesse structurante

Dans la poursuite de son objectif de promouvoir la vie démocratique et de favoriser la participation citoyenne des jeunes femmes dans les instances décisionnelles, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) a signé l'entente : Action Jeunesse Structurante (AJS) avec le Forum jeunesse Montérégie Est. Par cette entente, la TCGF-M s'engage, entre autres, à collaborer à la réalisation d'activités et de mesures découlant du Plan d'action 2006-2009 volet participation citoyenne du Forum Jeunesse Montérégie Est. En plus de participer activement aux rencontres du comité de gestion de l'AJS, la TCGF-M a proposé l'ajout de son atelier issu du projet Jeunes femmes impliquées, meilleures municipalités! à ce plan d'action.



Favoriser l'inclusion des femmes immigrées et des communautés ethno-culturelles.

La partie finale du projet *Rapprochement interculturel et intégration sociale*, financé par la CRÉ de Longueuil, s'est conclue en cours d'année. Rappelons que l'objectif de ce projet était

de favoriser l'intégration sociale des femmes immigrées et leur rapprochement à la société d'accueil et que le territoire visé était l'agglomération de Longueuil.

Ce projet comportait cinq (5) volets différents, dont les trois (3) premiers ont été réalisés l'année dernière :

- I. Portrait statistique des femmes immigrantes de l'agglomération de Longueuil,
- II. Portrait de l'offre de service aux femmes immigrées par les réseaux communautaires et publics,
- III. Recherche qualitative sur les besoins des femmes immigrantes,
- IV. Conception et mise en pratique d'activités pour briser l'isolement,
- V. Publication, diffusion et présentation d'un rapport écrit sur les résultats et les activités effectuées.

Dans le cadre de ce projet, la TCGF-M s'est fixée comme objectif de documenter la problématique de l'isolement, les difficultés liées à l'expérience migratoire et l'utilisation des ressources communautaires et publiques. Pour cela, une recherche qualitative a été réalisée auprès des femmes immigrées et d'organismes qui dispensent des services dans l'agglomération de Longueuil. En faisant un portrait de ces femmes immigrées, des difficultés qu'elles rencontrent et de leurs besoins, il a été possible d'amorcer une réflexion sur les pistes d'action qui leur permettront de contribuer activement au développement social, économique et culturelle de leur communauté.

L'identification des difficultés rencontrées nous a aussi permis de concevoir et de réaliser des activités exploratoires en lien direct avec les besoins exprimés par les participantes du projet. Au total, cinq (5) activités ont été réalisées et une cinquantaine de personnes y ont participé. Les thèmes abordés ont été le réseautage, l'information sur la recherche d'emploi et la santé mentale des femmes, le stress et la détresse à la suite de l'immigration. Ces activités ont été réalisées grâce aux alliances établies avec les organismes partenaires du projet. Ces alliances nous ont permis entre autres d'insérer nos activités à celles déjà programmées par les organismes partenaires. En agissant ainsi, nous avons réussi à joindre un plus grand nombre de femmes.

Pour faire connaître les ressources de l'agglomération de Longueuil, la TCGF-M a conçu un carnet d'adresses intitulé *Besoin d'un service dans l'agglomération de Longueuil?* Quelques 4000 exemplaires ont été distribués principalement par l'entremise des organismes participant au projet. Ce carnet ainsi qu'une version plus détaillée de celui-ci sont disponibles dans la section Projet du site Internet de la TCGF-M (www.tcgfm.qc.ca).

Un rapport détaillant les résultats des différents volets du projet a été publié. Un exemplaire a été remis aux partenaires ainsi qu'aux maires des villes constituant l'agglomération de Longueuil. Il est également possible de le télécharger en consultant la section Projet du site Internet de la TCGF-M (<http://www.tcgfm.qc.ca/documentation/autres-publications.html>).

Pour conclure, le projet *Rapprochement interculturel et intégration sociale* fut réalisé avec succès et la TCGF-M est fière de contribuer, si peu soit-il, à une intégration plus harmonieuse des femmes immigrées à la société d'accueil. D'ailleurs, un projet similaire est en élaboration pour le territoire de la Montérégie Est.



Réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables.

Pour répondre à cet objectif, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) a mis sur pied un comité anti-sexisme. Ce comité a pour mandat de faire la création d'outils et de se pencher sur l'élaboration de stratégies de dénonciation. Le comité a également le rôle de soutenir et d'appuyer les groupes membres dans leurs actions.

Pour l'accomplissement de son mandat, le comité anti-sexisme s'est joint à la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS). La fondation de cette Coalition est une initiative du comité condition féminine de la Centrale de syndicats du Québec (CSQ) et son mandat est la dénonciation publique, au niveau national, de publicité jugée sexiste. La TCGF-M, par l'entremise de son comité anti-sexisme, fait partie du conseil d'administration transitoire de la CNCPS. Il est à noter que le lancement officiel de la Coalition nationale contre les publicités sexistes est prévu pour juin 2008.

Tout au long de l'année, le comité anti-sexisme a transmis les informations pertinentes aux membres de la TCGF-M, et ce, par différents moyens : site Internet, courriel, rencontres. De plus, la recherche d'information a été très importante cette année puisqu'elle a permis d'acquérir, entre autres, des modèles d'outils. Les membres du comité anti-sexisme ont également participé à un atelier offert par la Meute MédiAction sur le décodage d'images.

Les travaux débutés cette année par le comité se continueront pour l'année à venir, puisque la recherche d'outils et d'alliances est un travail continu, tout comme appuyer les membres de la TCGF-M dans leur dénonciation.

Les travaux du comité sont réalisés dans le cadre du Programme de développement de partenariat en région (voir page 18)



Action pour le 8 mars

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, la TCGF-M a remis à tous les organismes siégeant à la Maison Gisèle Auprix-Saint-Germain les documents préparés par le Conseil du statut de la femme (CSF), soit *L'origine « véritable » du 8 mars* et *La constante progression des femmes*. De plus, des affiches provenant du CSF ont été installées à différents endroits stratégiques afin que toutes les personnes venant au 150, rue Grant soient sensibilisées à la journée particulière qu'est le 8 mars.

De plus, la TCGF-M a joué un rôle de premier plan dans la diffusion d'information, la coordination et la distribution du matériel publicitaire, et ce, autant pour la diffusion des activités organisées par ses membres que pour le matériel conçu par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et le Conseil du statut de la femme (CSF). En effet, la TCGF-M a été responsable de la commande et de la distribution du matériel promotionnel (épinglette, autocollant, affiche, etc.) auprès de ses membres. La TCGF-M a également participé à certaines activités prévues par ses groupes membres.

La condition féminine

En bref

- ◆ Appui financier de 20 000\$ du SCF dans le cadre du Programme de développement de partenariat en région
- ◆ Rencontre avec la sous-ministre adjointe au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et de la conseillère politique à la condition féminine au Cabinet de la ministre du MCCCF.
- ◆ Participation à la journée dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des municipalités, organisée par le SCF
- ◆ Dépôt du mémoire intitulé : L'égalité entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale pour la société québécoise et au centre des actions de la TCGF-M, consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles
- ◆ Bilan positif du projet Jeunes femmes impliquées meilleures municipalités!
- ◆ Signature de l'entente Action Jeunesse Structurante (AJS) avec le Forum jeunesse Montérégie Est
- ◆ Mise sur pied d'un comité anti-sexisme
- ◆ Membre fondateur de la Coalition nationale contre les publicités sexistes
- ◆ Participation aux travaux de la Coalition nationale contre les publicités sexistes
- ◆ Conclusion du projet Rapprochement interculturel et intégration sociale

Volet vie associative

L'objectif de ce volet est de préserver et de vitaliser la qualité de la vie associative des membres de la TCGF-M. Pour cela, la TCGF-M s'est fixée les objectifs particuliers suivants :

- Augmenter la visibilité de la TCGF-M auprès des groupes communautaires et du grand public;
- Optimiser des pratiques de gestion et administratives;
- Inclure une préoccupation environnementale dans notre gestion.



Augmenter la visibilité de la TCGF-M auprès des groupes communautaires et du grand public.

Dans le but de promouvoir le vie associative et le partage d'information entre nos groupes membres, la TCGF-M favorise l'échange d'outils et d'informations principalement par l'envoi de courriel et lors des réunions régulières (4). La diffusion sur notre site Internet de renseignements sur des projets réalisés par nos membres, des revendications et des réalisations de la TCGF-M s'est avérée également un excellent moyen de diffusion de l'information.

D'ailleurs, le site Internet de la TCGF-M fut mis à jour régulièrement durant l'année. La rédaction présentant l'historique de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) durant l'été 2007 a permis de bonifier le portrait de notre organisme.

En plus de faire circuler l'information auprès de nos membres, le site Internet est un outil de diffusion qui nous permet de faire connaître notre organisme auprès des femmes de notre région et des groupes de femmes non-membres.

Pour l'année en cours, rappelons que trois comités ont été actifs (comité santé, économie et anti-sexisme). Pour connaître leur mandat et leur composition, consultez les pages 3 et 4 de ce présent rapport.

Toujours dans le but d'outiller et d'informer nos membres, la TCGF-M a organisé les formations suivantes :

- *Défis de l'intervention auprès des femmes immigrantes* : Formation animée par Madame Marie-Claire Roufagari et madame Angela Stoica du Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal;
- *Paroles féministes!* Formation animée par Madame Éva Leblond et Madame Emi Togo de la Table de concertation de Laval en condition féminine.

Ces formations ont permis à nos membres de mieux saisir les enjeux des personnes immigrantes et d'être sensibilisées à la nécessité d'adapter leurs services pour mieux accueillir et desservir les femmes immigrées. Aussi, nos membres ont eu l'occasion d'accroître et de développer une analyse critique de l'anti-féminisme et des discours anti-féministes.

Optimiser des pratiques de gestion et administratives.

La conception d'une formation sur les rôles et les responsabilités du comité de coordination se poursuit. Une collecte de documents pertinents a été effectuée; la rédaction de la formation est à terminer. Compte tenu du nombre de changements au sein de son comité de coordination, la TCGF-M espère terminer ce projet durant l'été 2008 afin d'offrir cette formation dès l'automne.



Inclure une préoccupation environnementale dans notre gestion.

Soucieuse des conséquences de nos actes sur la qualité de l'environnement, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) prend part au grand mouvement social qui promeut la conservation de nos ressources.

Ainsi, la TCGF-M s'est dotée d'une politique environnementale qu'elle appliquera dans la réalisation du travail quotidien mais aussi lors de l'organisation des rencontres ou d'évènements. Brève, précise et laissant place à toute initiative, cette politique se veut un outil à remettre à toute nouvelle employée, qui devra s'y conformer.

Afin de sensibiliser nos membres, nos partenaires et collaborateurs à l'utilisation judicieuse de nos ressources naturelles, un logo, dont le slogan se lit comme suit : Avant d'imprimer, pensez à l'environnement, sera ajouté, sous peu, à toute communication électronique provenant de la TCGF-M.

La vie associative

En bref

- ◆ Quarante deux (42) groupes membres
- ◆ Trois comités de travail : santé, économie et anti-sexisme
- ◆ Deux formations aux membres
- ◆ Mise à jour continue du site Internet de la TCGF-M
- ◆ Adoption d'une politique verte

Annexes

Annexe I

Sommaire des activités

2007-2008

Sommaire des activités

(Faits saillants)

Vie associative

- Assemblée générale annuelle : 13 juin 2007;
- Comité de coordination : 5 rencontres;
- Réunions régulières : 4 rencontres;
- Comités de la TCGF-M
 - Santé : 2 rencontres
 - Économie : 3 rencontres
 - Anti-sexisme : 2 rencontres.

Revue de presse

- Consultation publique sur les Conditions de vie des aînés fait un arrêt à la Rive-Sud, Journal Brossard Plus, 20 Septembre 2007;
- Communiqué de presse dénonçant l'implantation d'un commerce érotique de type Peep show à Greenfield Park , Courrier du Sud le 8 mars 2008

Mémoire

- L'égalité entre les femmes et les hommes, une valeur fondamentale pour la société québécoise et au centre des actions de la TCGFM, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, octobre 2007.

Consultations

- Planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010, CRÉ de Longueuil, août 2007;
- Consultation sur les Conditions de vie des aînés, ministère de la Famille et des aînés, septembre 2007;
- Pour l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et leur maintien en emploi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2008;

Représentation auprès d'autres organismes

- Membre du conseil d'administration de Relais Femmes, 7 rencontres;
- Réseau des Tables régionales de Groupes des Femmes, 3 rencontres;
- Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux (ACCESS), 2 Rencontres.

Représentation auprès des institutions gouvernementales

- Action jeunesse structurante, Forum Jeunesse Montérégie Est 2 rencontres;
- Comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est, 4 rencontres;
- Commission Développement social, Égalité des chances et Cohésion, CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent 1rencontre;
- Sous-commission condition féminine de la CRÉ de Longueuil, 3 rencontres;
- Sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil, 3 rencontres;
- Comité violence conjugale, ASSS de la Montérégie , 2 rencontres;
- Table des partenaires en immigration (MICC), Granby, St-Hyacinthe et Longueuil, 7 rencontres.

Colloques et formations

- Colloque : 8^{ème} colloque annuel du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, *Les élues municipales et le développement durable : pensée globale, actions locales!* ;
- Atelier : Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle, ICREF/Relais femmes, septembre 2007;
- Journée de réflexion sur la participation citoyenne, CDC Longueuil, septembre 2007;
- Journée de réflexion portant sur l'intégration des familles immigrantes, ROC Famille de la Montérégie, octobre 2007;
- Séminaire en santé des femmes : Penser globalement, agir localement' à notre santé mesdames, Réseau des Tables Régionales, octobre 2007;
- Journée de réflexion Pour des communautés en santé : des environnements sociaux solidaires, Direction de la santé publique, novembre 2007;
- Atelier : Meute MédiAction sur le décodage d'images, décembre 2007
- Colloque : Valorisation des professions : l'apport de la diversité, Université de Montréal, février 2008
- Formation : Le lobbying, Convergence Femmes Roussillon et SEMO Le Jalon, février 2008

Annexe II

Liste des groupes membres

Liste des groupes membres

Groupes

1. C.A.L.A.C.S. Châteauguay
2. C.A.L.A.C.S. La Vigie
3. C.A.L.A.C.S Granby
4. Carrefour pour Elle
5. Centre d'Main de Femmes
6. Centre de femmes du Haut-Richelieu
7. Centre de femmes Entr'Elles
8. Centre de femmes l'Éclaircie
9. Centre de femmes l'Essentielle
10. Centre de femmes La Marg'Elle
11. Centre de femmes La Moisson
12. Centre de femmes Le Faré
13. Centre de femmes Vie Nous V'Elles
14. Centre Femmes des Cantons
15. Centre Ressources-Femmes de la région d'Action
16. Comité Femmes Vigilantes
17. Com'Femme
18. Conseil central CSN
19. Convergence Femmes Roussillon
20. De Soi à l'Emploi
21. Entre Ailes Sainte-Julie
22. Hébergement La Passerelle
23. Hébergement La Source du Richelieu
24. Hébergement L'Entre-Deux
25. Horizon pour Elles
26. Inform'Elle
27. L'Accueil pour Elle
28. L'Autonomie en Soie
29. La Re-Source de Châteauguay
30. Maison Alice Desmarais
31. Maison d'hébergement et de transition L'Égide
32. Maison Hina
33. Maison internationale de la Rive-Sud
34. Maison Simone Monet-Chartrand
35. Option Ressource travail
36. Place Rive-Sud/Options Non-Traditionnelles
37. Résidence Elle
38. SEMO Le Jalon
39. Syndicat de la Fonction Publique

Villes

- Châteauguay
Valleyfield
Granby
Longueuil
Salaberry-de-Valleyfield
Saint-Jean-sur-Richelieu
Granby
La Prairie
Beloeil
Saint-Rémi
Île-Perrot
Chambly
Longueuil
Cowansville
Acton Vale
Châteauguay
Brossard
Saint-Hubert
Sainte-Catherine
Brossard
Sainte-Julie
Vaudreuil-Dorion
Sorel-Tracy
Longueuil
Cowansville
Saint-Hubert
Valleyfield
Saint-Hyacinthe
Châteauguay
Granby
La Prairie
Saint-Jean-sur-Richelieu
Brossard
Chambly
Valleyfield
Longueuil
Huntingdon
Châteauguay
Saint-Thimothée

Membres participantes

40. Comité Femme – CRÉ Montérégie Est McMasterville
41. Comité Femme – CRÉ de Longueuil Longueuil
42. Conseil du statut de la femme – Montérégie Longueuil